

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

BUREAU DE L'ENVOYEE SPECIALE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
SUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SECURITE

Tél. + 251-11-5517700 ext.2047; +251-11- 518 2047

E-mail: wpsa@africa-union.org

www.peaceau.org; www.au.int

EBAUCHE DE NOTE CONCEPTUELLE

3^E FORUM AFRICAIN SUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SECURITE:

14-15 DECEMBRE 2022, ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE

S'APPUYER SUR LES MECANISMES DE SUIVI FPS POUR AMÉLIORER LA PARTICIPATION ET
LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS LES PROCESSUS DE PAIX EN AFRIQUE

1. CONTEXTE

Il y a plus de vingt-deux ans, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1325, qui lie La capacité d'organisation des femmes à la paix et à la sécurité en appelant à une participation accrue des femmes à la prévention et à la résolution des conflits, ainsi qu'à la reconstruction post-conflit. Cependant, malgré les progrès réalisés dans l'élaboration de cadres de mise en œuvre, il existe d'énormes écarts entre ses dispositions et la réalité. On compte très peu de femmes parmi les négociateurs de paix, les envoyés pour la paix, les médiateurs et les soldats de la paix. Par exemple, en 2021, seulement 19% des femmes ont participé aux processus de paix menés par les Nations Unies en tant que négociatrices ou observatrices.¹

Le rapport sur les pourparlers de paix de 2021 note l'absence persistante des femmes africaines aux processus de négociation qui ont eu lieu en 2020.² En République Centrafricaine par exemple, les femmes ont été à peine impliquées dans la prise de décisions et dans les négociations et processus politiques, car seulement trois (3) des 29 membres du comité d'organisation du dialogue national étaient des femmes. En outre, lors des consultations de paix de la République Démocratique du Congo à Nairobi en avril 2022, l'absence des femmes était flagrante. De même, lors des pourparlers de paix sur le Tchad à Doha en 2022, il n'y avait qu'une seule femme parmi les plus de 50 participants³ présents.

Cependant, malgré leur absence, comme indiqué ci-dessus, les mouvements féminins et les artisanes de la paix ont continué à réclamer leur participation égale et significative aux processus de paix tout en s'engageant dans de nombreuses initiatives locales de consolidation de la paix. En Libye, par exemple, les groupes de femmes ont dénoncé le non-respect des engagements pris, notamment la non-inclusion des femmes dans le gouvernement d'unité nationale, et ont exigé que davantage de femmes participent aux négociations, y compris aux mécanismes de contrôle du cessez-le-feu. En Somalie, les organisations

¹Rapport de 2022 du Secrétaire général sur les femmes, la paix et la sécurité

² Peace Talks in Focus 2021. Report on Trends and Scenarios – accessible à [Peace Talks in Focus 2021: Report on Trends and Scenarios - World 1](https://reliefweb.int/report/trends-and-scenarios-world-1) ReliefWeb

³ Rapport de 2022 du Secrétaire général sur les femmes, la paix et la sécurité

de femmes du pays ont exigé le respect du quota minimum de 30% adopté dans les accords du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021 dans tous les efforts politiques et de consolidation de la paix.

Au Soudan, les femmes appartenant à la faction Abdelaziz al-Hilu du Mouvement populaire de libération du Soudan (nord) ont plaidé en faveur de leur inclusion dans le processus politique et de paix, tandis qu'au Soudan du Sud, le Forum des femmes dirigeantes a rassemblé un groupe diversifié de femmes qui ont appelé à renforcer la représentation des femmes en politique et dans le processus de paix. Et au Mali, suite à un plaidoyer constant, des progrès ont été enregistrés en matière d'intégration des femmes dans le comité de suivi de l'accord et ses sous-comités.

Ce qui précède démontre la résilience des femmes à surmonter la myriade de défis posés par les normes patriarcales, la montée des gouvernements autoritaires et le non-respect des principes d'inclusion convenus. Ces derniers temps, ces défis ont été exacerbés par la COVID-19, le changement climatique, la nouvelle guerre en Europe, et une augmentation des changements anticonstitutionnels de gouvernements en Afrique, entre autres.

Indépendamment des compétences renforcées des femmes en matière de consolidation de la paix, d'activisme et de promotion de la reconnaissance officielle de leur rôle et de leur contribution importants à la recherche d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables, l'accès des femmes aux processus formels de consolidation de la paix reste un grand défi.

2. RENFORCER LE ROLE DES FEMMES DANS L'AMELIORATION DE LA PAIX ET DE LA SECURITE EN AFRIQUE

Toutes les régions d'Afrique (Est, Ouest, Sud, Centre et Nord) abritent des poches d'insécurité et d'instabilité politique alimentées par des luttes civiles internes, des troubles politiques et le terrorisme. De telles situations sont notamment observées en République Centrafricaine, en Libye, au Soudan du Sud, dans le nord du Mozambique, en Éthiopie, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun⁴. On the same note the threat of terrorism in the Sahel, Lake Chad Basin, East Africa, and the Horn presents further security challenges in Africa. All these have negative consequences to human rights and human security of women and other vulnerable members of the society at large. Their effective resolution calls for increased women's participation than they are today. Dans le même ordre d'idées, la menace terroriste au Sahel, dans le bassin du lac Tchad, en Afrique de l'Est et dans la Corne induit de nouveaux défis sécuritaires en Afrique. Tout cela entraîne des conséquences négatives sur les droits et la sécurité des femmes et d'autres groupes vulnérables de la société en général. Leur résolution efficace nécessite une participation accrue des femmes par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui.

L'absence persistante des femmes aux pourparlers de paix nécessite une réévaluation des stratégies actuellement utilisées pour promouvoir la participation des femmes en vue de formuler de nouvelles approches pour améliorer davantage l'accès, la représentation et le leadership des femmes dans les processus politiques formels et de consolidation de la paix, compte tenu, en particulier, des défis actuels.

3. S'APPUYER SUR LES MECANISMES DE SUIVI FPS ET DE RAPPORT BASE SUR LE CCR

L'exclusion persistante des femmes des processus de paix formels montre l'étendue des inégalités systématiques entre les sexes dans les sphères politique, sociale et économique de la vie. Pour remédier à ces inégalités, il faut non seulement des politiques adaptées au contexte, mais aussi des données pour éclairer l'efficacité et l'impact des diverses mesures stratégiques mises en place.

Par conséquent, en 2018, le Bureau de l'Envoyée spéciale FPS de l'Union Africaine, en collaboration avec les États membres, les Communautés Economiques Régionales et la société civile, a élaboré et validé le Cadre continental de résultats (CCR) pour le suivi et la production de rapports sur la mise en

⁴ [Les conflits africains à surveiller en 2022 - ISS Africa \(en anglais\)](#)

œuvre de l'agenda FPS. Le CCR a été adopté par le Conseil de Paix et de Sécurité en mai 2018 en tant qu'outil africain pour renforcer la responsabilisation des différents acteurs continentaux en matière de FPS.

L'outil est devenu utile dans le contexte actuel marqué par de multiples crises. Il aide à suivre l'impact de ces crises sur les femmes, ainsi que la contribution et la participation de ces dernières aux processus d'atténuation et de réponse. En outre, il est utilisé pour évaluer la mise en œuvre des plans d'action et stratégies FPS existants par les États membres et les organisations régionales.

4. LE 3^E FORUM AFRICAIN SUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SECURITE

Compte tenu de ce qui précède, ce troisième forum africain sur les femmes, la paix et la sécurité sert d'espace pour discuter, partager des expériences et recommander des actions pratiques pour améliorer la participation des femmes aux processus de paix. Le forum sera également l'occasion d'évaluer les progrès réalisés par les États membres et les organisations régionales dans la réalisation des engagements existants en matière de FPS à l'aide du CCR.

Le forum verra la participation de femmes artisanes de la paix, de femmes dirigeantes et de points focaux nationaux et régionaux sur les femmes, la paix et la sécurité.

5. SUJETS A DISCUTER LORS DU FORUM

1. Réflexion sur les stratégies actuelles de renforcement de la participation des femmes aux processus de paix en vue de comprendre les lacunes et de faire des recommandations.
2. Réflexion sur la manière de renforcer et de soutenir les réseaux de femmes pour la consolidation de la paix, en particulier dans les pays en crise politique.
3. Réflexion poussée sur le rôle des jeunes femmes et des filles dans la paix et la sécurité
4. Evaluation de la mise en œuvre des stratégies FPS existantes à l'aide du CCR en vue de contribuer au 3^e rapport du rapport du Président de la CUA sur la mise en œuvre du programme FPS en Afrique.

6. FORMAT DU FORUM

Le forum adoptera un format hybride et se tiendra du 14 au 16 décembre 2022. Il consistera en des tables rondes modérées qui discuteront des quatre thèmes cités ci-dessus.

7. RESULTATS ATTENDUS DU FORUM

- Des stratégies de renforcement de l'inclusion et de la participation des femmes aux processus de paix sont identifiées
- Les réseaux et l'apprentissage des forums régionaux sur les femmes, la paix et la sécurité sont renforcés.
- Des contributions sont faites au 3^e rapport sur la situation des FPS en Afrique, conçu à la lumière du CCR.